

Vinum Et Spiritus

Lettre ouverte au Gouvernement Michel

Un an après l'entrée en vigueur du tax shift, les consommateurs et le secteur des vins et spiritueux attendent toujours les bonnes résolutions du gouvernement

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

A quelques jours près, c'est aujourd'hui l'anniversaire de l'entrée en vigueur de l'augmentation des accises sur les boissons alcoolisées. Toutefois, cette bougie, nous n'avons pas envie de la souffler en levant nos verres à la santé du tax shift.

« Nous », ce sont tous les membres de l'association professionnelle des vins et spiritueux. « Nous », ce sont des exploitants de vignobles, des distilleries et des embouteilleurs indépendants. Parmi ceux-ci, des héritiers d'un savoir-faire belge, reconnu mondialement, qui s'est transmis de génération en génération. « Nous », ce sont aussi et surtout 36 200 personnes (emplois directs et indirects) qui vivent des activités de production et de commercialisation de nos produits.

Nous sommes aujourd'hui particulièrement préoccupés et inquiets par l'absence de décision politique par rapport à une mesure fiscale que les médias, l'opinion publique ainsi que certains économistes ont qualifié d'inefficace, contreproductive, voire de flop ou de fiasco.

Un constat qui contraste avec l'objectif initial du gouvernement qui était d'évoluer vers une politique d'accises efficace qui devait contribuer à réaliser les objectifs budgétaires sans mettre en péril la viabilité économique du secteur. Permettez-nous de rappeler quelques chiffres. Au 1^{er} novembre 2015 les accises ont augmenté de 31% sur le vin et de 41% sur les spiritueux. Cette mesure aurait dû rapporter 165 millions d'euros entre janvier et octobre 2016 or, à ce jour, l'Etat est déficitaire de 5 millions d'euros car il faut y ajouter une perte de 70 millions en TVA à cause de la forte baisse des volumes de vente.

Notre industrie souffre et le consommateur accuse le coup car il subit une inflation de 10% sur les boissons alcoolisées. Les Belges consomment-ils moins d'alcool pour autant ? Que du contraire, ils sont de plus en plus nombreux à passer la frontière pour s'approvisionner comme en attestent les statistiques du SPF Economie. Finalement une bouteille consommée en Belgique sur quatre a été achetée à l'étranger et a donc échappé aux recettes de l'Etat belge.

Cette semaine, le Ministre des Finances a lui-même reconnu que l'impact des mesures en matière d'accises font l'objet d'une surveillance mensuelle et qu'il envisageait une diminution des accises sur les boissons alcoolisées. Les projections économiques devraient l'encourager à appliquer cette mesure sans délai. En effet, une diminution des accises sur les vins et spiritueux génèreraient des revenus supplémentaires pour le budget fédéral tout en soulageant les portemonnaies des consommateurs et assureraient la viabilité du secteur.

Le moment n'est-il dès lors pas propice au passage à l'acte ? N'est-il pas venu le temps de laisser de côté le jeu politique pour résoudre les problèmes dont le gouvernement dispose des outils adéquats pour le solutionner ?

Et si, avec un peu d'avance, le gouvernement prenait de bonnes résolutions ? Voilà qui serait de nature à rendre les fêtes de fin d'années encore plus pétillantes pour les consommateurs belges, pour l'horeca, pour les 36 200 travailleurs du secteur et pour les finances publiques.

Pour sa part, l'association professionnelle des vins et spiritueux confirme son ouverture à collaborer dès à présent avec les pouvoirs publics en vue de mettre sur pied un régime fiscal juste et durable lui permettant de concrétiser les objectifs du tax shift. A savoir atteindre un équilibre budgétaire tout en préservant la pérennité de notre secteur d'activité et permettre aux consommateurs de profiter de notre savoir-faire avec modération.

En espérant avoir attiré votre attention, nous vous souhaitons, Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les Ministres un joyeux anniversaire.

Geert van Lerberghe

Directeur général de Vinum Et Spiritus